

GROUPE DU PORTE-PAROLE
SPRECHERGRUPPE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER
SPOKESMAN'S GROUP

INFORMATION A LA PRESSE • MITTEILUNG AN DIE PRESSE • INFORMAZIONE
ALLA STAMPA • MEDEDELING AAN DE PERS • PRESS RELEASE

Brussels, March 1970

SUMMARY OF ADDRESS

by

M. Jean REY

PRESIDENT OF THE COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES

Stuttgart

Monday, 2 March 1970

M. Rey began by stressing his special interest in getting to know the individual Länder of the Federal Republic better. He was particularly impressed by the economic importance of Baden-Württemberg and the way in which this Land had solved, or was coping with, its problems of structural, regional and social policy.

He pointed out that the combination of love of one's native country and an outward-looking mind, already a proverbial characteristic of the population of this Land, was the basis of a truly federalist attitude.

M. Rey then discussed the situation, prospects and tasks of the Community.

The transitional period had come to an end. M. Rey stressed the importance of the Commission's policy decision not to extend the period. The foundations had thus been laid for the great decisions taken at the end of December and at the beginning of February, decisions which, after ratification by the national parliaments, will by and large spell the attainment of the first of the three objectives: "completion, deepening and enlargement of the Community".

With these decisions the Community had created a definitive agricultural finance arrangement and, still more important, had acquired resources of its own; it had also succeeded in its struggle to obtain real budgetary powers for its Parliament. It was true that there were still a number of problems which ought to have been settled before the end of the transitional period. This would be done in the months ahead. One of the most important points was that the whole style of the Community was going to change now that the final stage had been entered.

The great differences which for years had been a burden on the Community had been overcome. The individual problems that still needed solving were today more clearly visible in their overall context. The Community's tasks should therefore no longer be laid down for the short term and in detail. The need today was rather for the adoption of a comprehensive strategy relating to a longer period, say the coming decade. This strategy had to cover three aspects: completion of economic union, our external relations, and the strengthening of the institutions.

Economic union

The events of the past few years had made it abundantly clear how easily what had been achieved under the Treaties could be called into question again if the customs union were not backed up by genuine economic union. At the suggestion of the Commission, the Heads of State and Government meeting in The Hague had therefore expressed their determination to take this road and had instructed the Community

institutions to draw up a plan providing for progress in stages, based on the Commission memorandum of 12 February 1969. By 26 January 1970 the Council of Ministers had agreed that the proposals made in this memorandum should be implemented. Only in respect of the system of medium-term financial assistance were further details still to be settled. A step had thus been taken which, as recently as when the memorandum was submitted, had been described as premature and largely illusory.

At the beginning of last week, the Ministers of Finance and Economic Affairs of the Six met in Paris for one of their informal talks, attended by the representatives of the Commission, and had a preliminary discussion on the task set in The Hague. Several concrete proposals had been tabled to this end, including what was already a very detailed draft from the Federal German Minister of Economic Affairs. It was to be welcomed that everyone agreed that the final objective was full economic and monetary union with a European currency before the end of this decade. On the ways and means of achieving this objective, said M. Rey, agreement would be reached. The Commission would put the relevant proposals to the Council before the end of the month.

The basis of any economic union was, of course, sufficient coherence in the economic policy pursued within the Community. For this policy to be defined and implemented, it was indispensable that there should be enough confidence to transfer certain powers to Community decision centres. This constituted neither a new fact nor, given the constantly growing interdependence of the economies, an actual renunciation of real possibilities to act. Quite the reverse. The gain for all in real opportunities to shape economic developments would be larger than the sum of the instruments which had to be given up by the individual States, most of which instruments had already grown blunt.

M. Rey considered that parallel progress in the monetary field could only promote the required co-ordination.

What was ultimately needed was the political will to achieve the purpose we had set ourselves. Many highly intelligent people claimed that, in purely technical terms, it was already possible to endow the Community very speedily with a single currency. All that was necessary was to transfer the requisite powers to take economic policy decisions to the existing Community institutions, set up a Board of Central Bank Governors on the lines of the former Bank Deutscher Länder, and institute a system of financial equalization.

However, responsible politicians had to bear in mind that public opinion, set in its conventional patterns of thinking, would not allow fundamental changes of this importance to be made overnight but would call for longer periods of adaptation. The old adage "more haste less speed" was certainly applicable here, even though any delay was certain to result in the Community's losing substantial opportunities of increasing prosperity.

Economic union, however, was not only monetary policy. Another of its major fields was tax harmonization, the main objective here being to abolish tax frontiers and hence all checks at frontiers, and to establish free movement of capital.

Economic union implied common policies in the individual sectors. As regards agriculture, the Community had to settle once and for all the problem of surpluses, which was indissolubly bound up with the solution of structural problems. Regarding the latter the Commission was shortly to submit concrete proposals, after the Mansholt Plan had enabled this range of questions to be thoroughly examined through public discussion. Policy on the structure of agriculture should also be viewed in close connection with the proposals for a common regional policy which the Commission had worked out last year.

The Commission was currently preparing an important memorandum on the problems of industrial policy, in which it intended to set out its views on the subject and draw up a number of guidelines.

In social policy, the most urgent task was to reform the Social Fund with the object of ensuring that the inevitable structural changes were not carried out at the expense of the worker.

The Commission hoped that the tripartite conference on employment, called at long last after a hard struggle, would become an important starting point for concerted action at Community level.

External relations

This year and the next will be dominated by the negotiations on the enlargement of the Community. M. Rey emphasized that these negotiations should, as envisaged, start at the beginning of the second half of the year, and that they should in any case, where the common policies were concerned, be conducted by the Commission. No other body was better qualified to do so. It was for the Governments to give the Commission a sufficiently flexible negotiating mandate. First efforts were now being made to establish a common negotiating position. In this connection, however, the need will speedily make itself felt for a first round of talks with the candidate countries, in order to define the options the Community will have to decide.

As soon as the negotiations with the four candidate countries start, talks will also be opened, in accordance with the agreements reached in The Hague, with other European countries interested in having special relations with the Community. The Community already bore a great responsibility towards the non-aligned world. The proposed enlargement would multiply that responsibility. This did not only apply to the other European countries and those in the Mediterranean, which were known to be the object of the Community's special attention. With Europe gradually developing into a united continent, it will also prove necessary to initiate or pursue a real dialogue with the other continents.

Relations with the United States of America, which had recently been strained, required clarification and improvement in order to eliminate the difficulties and misunderstandings and to restore the atmosphere of comprehension and co-operation which had been at its best at the end of the Kennedy Round.

The policy of association with the African continent was to be continued. A few weeks ago M. Rey had again had an opportunity to convince himself of the need for and the success of a European presence in Africa.

A start was also to be made, at long last, on a closer dialogue with Latin America, where Europe undoubtedly had a task to fulfil that was of importance for the whole of the Western Hemisphere. The great problems of Asia, too, will have to be given their natural place in the discussions for enlargement of the Community.

In this context President Rey also laid particular emphasis on the important decisions which had been taken in the field of trade policy at the end of last year and which, during the years ahead, will enable the Community to speak with a single voice in such matters, also vis-à-vis the countries of the Eastern bloc, which still believed they could ignore the reality that was the Community. Here, too, unity was strength, and a strong Community could make the best contribution towards reducing tension in the relations between the blocs.

Lastly, the Community was faced with the important problem of negotiations with the International Atomic Energy Agency in Vienna on safeguards and controls for the implementation of the Non-Proliferation Treaty.

Strengthening of the institutions

If the Community was to be developed further and to be enlarged, there was a need to strengthen its institutions. This was not an abstract philosophical question but simply a matter of efficiency.

Here, M. Rey emphasized that it was indispensable that all existing institutions should operate normally and in conformity with the Treaty. This implied, in particular, the realization that decisions on Community matters were no longer to be taken in the individual capitals but in the Community institutions. These institutions therefore had to be capable of taking decisions and could no longer hamstring themselves by sticking to the obsolete and inopportune principle of unanimity.

The Community's democratic character had to be strengthened, forming as it did the basis of the organization's lasting ability to take decisions. The introduction of direct elections to the European Parliament would be an important step along this road. Unfortunately the Summit Conference had been extremely reserved on this important point. But the requirements of the economic union, which the Conference did decide upon, will inevitably militate for a strengthening of the institutions.

This was why M. Rey was firmly convinced that another step could be taken towards the political unification of Europe. Although the Community and its evolution were in themselves already phenomena of great political significance, and although the Community, to echo Professor Hallstein, was already a political structure in full development, it had no responsibility for certain matters whose importance for the Community the European Governments should see more clearly than they had done so far.

The Summit Conference had solemnly reaffirmed that the objective of the Communities was a political one. It had also instructed the Foreign Ministers to see what progress could be made in this field and to submit concrete proposals before the end of July 1970.

In this context M. Rey did not think it advisable at the moment to revive the debates on principles and the theoretical discussions concerning political unification, the Community's future institutions, and the legal framework in which they are to operate. He was convinced that the Member States had jointly to take a number of concrete measures which would give clear expression to the Community's growing solidarity in matters of foreign policy.

Here, M. Rey was mainly thinking of four points:

- (a) The problems of the Middle East, where the absence of Europe as a whole was incomprehensible and inexcusable;
- (b) The détente between East and West, to be aimed at not by the Member States individually but by the Community as a body - an approach offering greater chances of success;
- (c) The laying down of a comprehensive foreign policy to enable the Community to improve its relations with the United States, which had recently suffered from a number of disputes that had to be terminated;
- (d) The establishment of a development policy which was more strongly directed towards continents other than those with which the Community is currently linked in excellent and fruitful association.

In conclusion, M. Rey expressed his firm conviction that all these elements of a wide-ranging European policy existed already and that it only required the political will of the Europeans to weld them together into a strong platform.

GROUPE DU PORTE-PAROLE
SPRECHERGRUPPE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER
SPOKESMAN'S GROUP

INFORMATION A LA PRESSE • MITTEILUNG AN DIE PRESSE • INFORMAZIONE
ALLA STAMPA • MEDEDELING AAN DE PERS • PRESS RELEASE

Bruxelles, mars 1970

Résumé du discours prononcé par M. Jean REY,
Président de la Commission des Communautés
européennes, devant le Gouvernement du Land
de Bade-Württemberg, à Stuttgart,

le lundi 2 mars 1970

M. REY souligne d'abord l'intérêt particulier qu'il attache à mieux connaître les différents Länder de la République fédérale. Il se montre particulièrement impressionné par l'importance économique du Bade-Württemberg et par la façon dont ce Land a trouvé des solutions ou s'est attaqué à ses problèmes d'ordre structurel et social.

Il met en relief le mélange d'amour de la patrie et d'ouverture au monde qui caractérise la population de ce Land, au point d'en être déjà devenu proverbial, et qui constitue la base d'une mentalité authentiquement fédéraliste.

M. REY en vient ensuite à la situation, aux perspectives et aux tâches de la Communauté.

La période de transition est terminée. M. REY souligne l'importance de la volonté politique de la Commission de ne pas prolonger celle-ci. C'est ainsi qu'ont été posées, depuis la fin décembre et début février, les bases des grandes décisions grâce auxquelles sera achevé pour l'essentiel - après ratification par les parlements nationaux - le premier volet du triptyque "achevement, approfondissement, élargissement" de la Communauté.

Ce faisant, la Communauté s'est dotée d'un règlement financier agricole définitif et surtout de moyens financiers propres et a conquis pour son Parlement de véritables pouvoirs budgétaires. Sans doute, reste-t-il encore quelques problèmes qui, à vrai dire, auraient dû être réglés avant la fin de la période de transition. Cela sera chose faite au cours des prochains mois. Ce qui importe surtout, c'est que tout le style de la Communauté changera puisqu'elle est maintenant entrée dans son stade définitif.

Les grandes oppositions qui ont pendant des années grevé son existence sont surmontées. Aujourd'hui, on distingue mieux dans leurs grands ensembles les problèmes ponctuels qui attendent encore une solution. Aussi les tâches de la Communauté ne devraient-elles plus être définies pour de courtes périodes et séparément. Il faut au contraire trouver une stratégie

d'envergure pour une période plus longue, par exemple pour cette décennie. Il faut que cette stratégie englobe trois choses : l'achèvement de l'union économique, les relations extérieures, et le renforcement des institutions.

L'union économique

Les événements des dernières années avaient montré de façon plus qu'évidente avec quelle facilité ce qui a déjà été réalisé dans le cadre des Traités peut être remis en cause si l'union douanière n'est pas complétée par une union économique véritable. A la suggestion de la Commission, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont donc déclaré à La Haye leur ferme volonté de s'engager dans cette voie et chargé les institutions de la Communauté d'élaborer un plan par étapes basé sur le mémorandum de la Commission du 12 février 1969. Dès le 26 janvier 1970, le Conseil des ministres s'est mis d'accord sur la réalisation des propositions que celui-ci contenait. Seul le système de l'assistance financière à moyen terme doit encore être précisé. Ainsi a été fait un pas qui, au moment où ce mémorandum a été présenté était encore qualifié de prématuré et de largement illusoire.

Or, au début de la semaine dernière, les ministres des finances et de l'économie des Six se sont rencontrés à Paris pour l'une de leurs réunions officieuses, en présence des représentants compétents de la Commission, afin de procéder à un premier échange de vues sur la tâche qu'ils s'étaient donnée à La Haye. Plusieurs contributions concrètes ont été déposées à ce propos sur la table, dont le projet déjà très détaillé du ministre fédéral de l'économie. En résumé, il vaut la peine de souligner de façon positive le fait que l'union économique et monétaire complète, avec une monnaie européenne, a été désignée, à l'unanimité, comme le but final à atteindre dès la décennie en cours. On se mettra d'accord sur les voies et les moyens. Dès ce mois-ci, la Commission saisira le Conseil de ses propositions à cet égard.

Il va de soi que la base de toute union économique est une cohérence suffisante de la politique économique menée à l'intérieur de la Communauté. Sa définition comme ses réalisations présupposent que certains pouvoirs soient attribués en toute confiance à certains centres de décision communautaires. Cela ne constitue ni une nouveauté ni, eu égard à l'interdépendance croissante des économies nationales, un renoncement effectif à des possibilités d'action réelles. C'est le contraire. Pour tous, l'accroissement des possibilités réelles d'élaboration de la politique économique sera plus grand que la somme des instruments, aujourd'hui déjà en grande partie émoussés, des différents Etats, auxquels ces derniers doivent renoncer.

De l'avis de M. Rey, la coordination indispensable ne peut être que stimulée par des progrès parallèles dans le domaine monétaire.

Finalement, ce n'est jamais que la volonté politique d'atteindre le but, qui compte. D'un point de vue purement technique, il est possible dès aujourd'hui, de l'avis de personnalités importantes, de doter à très bref délai la Communauté d'une monnaie unique. Pour ce faire, il suffirait de transférer aux instances communautaires existantes les pouvoirs de décision de politique économique indispensables et de créer, par exemple, suivant le modèle de l'ancienne banque des Länder allemands (Bank Deutscher Länder) un conseil des gouverneurs des Banques centrales et d'instaurer un équilibre financier.

Cependant, les hommes politiques responsables ne peuvent méconnaître qu'il n'est pas possible de transformer fondamentalement du jour au lendemain, comme ce serait le cas ici, des structures de pensée profondément ancrées dans l'opinion publique, mais qu'il faut des périodes d'adaptation plus longues. En l'occurrence la vieille maxime "hâte-toi lentement" est certainement justifiée, même si tout retard entraîne indubitablement pour la Communauté des pertes importantes d'accroissement potentiel du bien-être.

Mais, l'union économique ce n'est pas seulement de la politique monétaire. Elle intéresse en premier lieu aussi l'harmonisation fiscale, avec pour objectif principal la suppression des barrières fiscales et, par suite, des contrôles aux frontières en général, ainsi que l'établissement de la libre circulation des capitaux.

L'union économique comprend les politiques communes des différents secteurs. C'est ainsi que la Communauté doit, dans le secteur agricole, s'attaquer enfin avec succès au problème des excédents qui toutefois, est inéluctablement lié à la solution des problèmes structurels. A cet effet, la Commission présentera prochainement des propositions concrètes, maintenant que le Plan Mansholt a permis que cet ensemble de questions soit discuté officiellement de manière approfondie. La politique des structures agricoles doit être considérée aussi en rapport étroit avec les propositions concernant une politique régionale communautaire élaborée l'année dernière par la Commission.

La Commission prépare actuellement un important mémorandum sur les problèmes de la politique industrielle dans lequel elle va définir sa conception en la matière et toute une série d'orientations.

En ce qui concerne la politique sociale, la tâche la plus urgente est la réforme du Fonds social en vue d'assurer que les transformations structurelles inévitables ne se fassent pas uniquement sur le dos des travailleurs.

La conférence tripartite enfin convoquée, après de longs efforts, pour discuter les problèmes de l'emploi devrait, dans l'esprit de la Commission, constituer un élément de base important pour une action concertée au niveau de la Communauté.

Les relations extérieures

Cette année et l'an prochain seront placés sous le signe des négociations visant à l'élargissement de la Communauté. M. Rey souligne que celles-ci devraient commencer comme prévu au début du prochain semestre et en tout cas être conduites par la Commission pour ce qui concerne les politiques communes. Nul autre n'est davantage habilité à la faire. Il appartient aux gouvernements d'attribuer à la Commission un mandat de négociations suffisamment élastique. Actuellement les premiers travaux sont en cours pour définir une position de négociation commune. Cependant, il s'avèrera bientôt nécessaire en cette occurrence d'entamer bientôt une série de premiers entretiens avec les pays candidats, pour mieux définir les options entre lesquelles la Communauté aura à choisir.

Dès que les négociations avec les quatre candidats à l'adhésion auront été ouvertes, des conversations seront également entamées, conformément aux accords de La Haye, avec les autres États d'Europe intéressés par des relations particulières avec la Communauté.

Aujourd'hui la Communauté a déjà une responsabilité importante vis-à-vis du tiers monde. Elle sera encore multipliée par l'élargissement qui se prépare. Cela vaut non seulement vis-à-vis des autres pays européens et de ceux du bassin méditerranéen auxquels on sait que la Communauté accorde une attention particulière. Comme l'Europe évolue peu à peu vers un continent unifié, il sera plus nécessaire d'entreprendre et de poursuivre aussi un véritable dialogue avec les autres continents.

Il est indispensable de clarifier et d'améliorer nos relations avec les États-Unis, tendues depuis peu, pour écarter les difficultés et les malentendus de notre route, rétablir l'atmosphère de compréhension et de coopération qui avait atteint son point culminant au moment de la conclusion des négociations Kennedy.

La politique d'association avec le continent africain doit être poursuivie. Il y a quelques semaines M. REY a de nouveau eu l'occasion de se convaincre de la nécessité et du succès de la présence européenne en Afrique.

Ensuite il conviendrait enfin d'engager un dialogue plus étroit avec le continent latino-américain où il incombe indubitablement à l'Europe de jouer un rôle important pour tout l'hémisphère occidental. Naturellement, il faudrait pour finir que les grands problèmes de l'Asie aient aussi leur place dans le cadre de la discussion concernant l'élargissement de la Communauté.

A ce propos, le président REY souligne aussi tout particulièrement les décisions importantes prises à la fin de l'an passé dans le domaine de la politique commerciale, décisions qui doivent conduire, au cours de l'année à venir, à faire apparaître la Communauté comme une entité sur la scène de la politique commerciale même vis-à-vis des pays du bloc de l'Est, qui croient encore aujourd'hui pouvoir négliger la réalité qu'est la Communauté. Ici encore l'axiome "l'union fait la force" reste valable et une Communauté forte pourrait contribuer le mieux à détendre les relations entre les blocs.

Enfin se pose à la Communauté l'important problème des négociations avec l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne sur le contrôle de sécurité dans l'application du traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Le renforcement des institutions

La suite du développement de la Communauté et son élargissement exigent son renforcement institutionnel. Il ne s'agit pas ici d'une question philosophique, mais simplement et uniquement d'une question d'efficacité.

M. REY souligne d'abord à ce propos qu'il est indispensable que toutes les institutions existantes puissent fonctionner normalement et conformément au Traité. Pour ce faire, il faut surtout être conscient et il faut que les décisions relatives aux affaires communautaires ne soient plus prises dans les différentes capitales, mais au sein des institutions de la Communauté. Cela signifie que ces institutions doivent être capables de décider et ne plus se paralyser elles-mêmes en s'en tenant au principe dépassé et démodé de l'unanimité.

Le caractère démocratique de la Communauté doit être renforcé pour servir de base à une capacité de décision durable. L'instauration de l'élection directe du Parlement européen constituerait un pas important en ce sens. Malheureusement, la conférence au sommet s'est montrée extrêmement réservée dans cette affaire importante. Pourtant, les exigences de l'union économique, qu'elle a par ailleurs décidées, pousseront sans trêve dans le sens du renforcement des institutions.

Partant de là, M. REY exprime le ferme espoir qu'un nouveau pas en avant pourra être fait dans le domaine de l'union politique de l'Europe. Si la Communauté et son développement sont en soi des événements d'une grande portée politique, si la Communauté, pour parler comme le Professeur Hallstein, est déjà une entité politique en pleine évolution, il n'en reste pas moins que certains problèmes restent exclus de son champ d'activité, problèmes dont l'importance devrait retenir plus qu'auparavant l'attention des gouvernements européens.

La conférence au sommet a confirmé derechef et solennellement la finalité politique des Communautés. Elle a en outre chargé les ministres des affaires étrangères d'examiner quels progrès pourraient être faits dans ce domaine et de soumettre des propositions concrètes avant la fin du mois de juillet 1970.

A ce propos, M. REY considère qu'il n'est pas à conseiller actuellement de faire revivre les discussions théoriques et les débats de principe sur l'union politique, sur ses institutions futures et sur son cadre juridique. Il est au contraire convaincu que les Etats membres de la Communauté devraient entreprendre une série de démarches concrètes faisant clairement apparaître la solidarité croissante de la Communauté dans le domaine de la politique extérieure.

En l'occurrence, M. REY pense avant tout à quatre points :

- a) les problèmes du Proche-Orient où l'absence de l'Europe en tant qu'ensemble est incompréhensible et impardonnable;
- b) la détente entre l'Est et l'Ouest, qui devrait être recherchée par les Etats membres, non pas séparément, mais par la Communauté en tant qu'ensemble, ce qui offrirait de meilleures perspectives de succès;
- c) la fixation d'une vaste politique extérieure de la Communauté visant à améliorer ses relations avec les Etats-Unis, qui ont été grevées ces derniers temps par des différends auxquels il faut mettre fin;

d) la définition d'une politique de développement s'adressant plus fortement à d'autres continents que ceux avec lesquels l'Europe est actuellement liée par une association remarquable et fructueuse.

M. REY exprime en concluant sa ferme conviction que tous ces éléments d'une politique européenne d'envergure sont réunis à l'heure actuelle et qu'il suffit de la volonté politique des Européens pour les rassembler et constituer ainsi une plate-forme résistante.